

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROUSSILLON

Envoyé en préfecture le 20/06/2025

Reçu en préfecture le 20/06/2025

Publié le

ID : 084-218401024-20250618-2025_D_71-DE

Berger Levault

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	12

Séance du 18 JUIN 2025

Date de la convocation
12/06/2025Date d'affichage
12/06/2025

Objet de la délibération

Création poste de Brigadier-Chef Principal à compter du
01/09/2025

L'an deux mil vingt-cinq et le dix-huit avril à 18h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gisèle BONNELLY, Maire.

Présents : Mme BONNELLY, Mme BERNARD, M. BORDE, M. CHEMIN, M. CHOMETTE, M. DEBROAS, M. DEVAUX, M. JEAN, Mme MALIVEL, M. TRIBOLLET,

Absents : Mme BRAZARD donne pouvoir à M. CHEMIN, Mme THIERRY donne pouvoir à Mme BERNARD, Mme BELLANDE, M. BERGERON, Mme GRAS.

.

Madame le Maire rappelle le fonctionnement du service la police municipale et de son évolution liée aux nouvelles technologies. Elle propose de créer un poste de brigadier-chef principal pour ce service à compter du 1^{er} septembre à temps complet.

N° 71/25

Le Conseil Municipal,
Ouï l'exposé de Madame le Maire,
Et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE**, par 12 POUR, la création d'un poste de brigadier-chef principal à compter du 1^{er} septembre 2025 à temps complet.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Suivent les signatures.

Madame le Maire,

Secrétaire de séance

Gisèle BONNELLY

Gérard DEBROAS

